

## LA DIRECTION :

**Impose 2 Jours fixes de présence obligatoire ?**

**Recommande aux full remotes de venir 5 jours par mois à leur frais ?**

**Isole les travailleuses en supprimant le formulaire B 4 Jours ?**

**Met en danger ses salarié·es en refusant de prendre en compte la fatigue dûe aux transport ?**

**Tout ça pour des critères toujours aussi flous et arbitraires ?**

# C'EST NON !



### Qu'est-ce que c'est que cette charte ?

- La direction a publié sa nouvelle charte de télétravail, en ignorant les inquiétudes et les avis négatifs remontés par le CSE et les syndicats.
- Les nouveaux "avantages" qui y sont annoncés n'en sont pas. Ils ne sont qu'une illusion de flexibilité pour nous faire accepter la liberté que nous perdons avec les jours fixes obligatoires.
- Cette mesure phare de la charte a été imposée par la direction. Or, aucun des acteurs concernés, pôle RH ou direction des opérations, n'a jamais justifié la nécessité de changer de système, en le complexifiant et en mettant en danger nos modes de vie et de travail. Ce changement n'a pour source que de vagues "retours" de salarié·es inquantifié.es, et la volonté annoncée de "maintenir le collectif".
- Mais pourquoi choisir l'obligation à l'incitation ? La direction a-t-elle si peu confiance en notre envie de bien travailler ensemble ? Comment revendiquer la création du collectif par la contrainte ?
- Malgré la volonté affichée de favoriser les liens entre salarié.es, nous ne pouvons que nous étonner des contradictions évidentes de cette charte, notamment par la suppression d'un poste fixe pour certain.es employé.es, alors fortement incité.es à demander le full remote.
- Sans parler de l'imprécision et de l'arbitraire des critères pour y accéder. Malgré l'objectif initialement formulé par la DRH ou le directeur des opérations, les conditions matérielles restent ignorées, et les leads se retrouvent donc avec la lourde responsabilité de garantir l'égalité et la justice face au télétravail, au sein de leurs équipes, et dans l'entreprise.

### Et la pétition?

- Les syndicats ont demandé la tenue de négociations dédiées au télétravail à plusieurs reprises, appuyés par une pétition signée par plus de 86 personnes à la date de la dernière demande en avril.
- Lors des NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) de décembre 2025, la DRH avait refusé de négocier avec les syndicats sur ce thème car "le projet [de la direction] n'était pas prêt".
- La direction refuse aujourd'hui d'écouter la voix des salarié·es, "afin d'assurer une cohérence globale de notre dialogue social". Quelle cohérence y a-t-il à forcer l'application d'une charte sans écouter l'avis du CSE, ni donner une chance aux syndicats de défendre les droits des travailleuses?
- Alors que les RH souhaitent repousser les négociations à la fin d'année, après l'application de cette charte en septembre, c'est en nous mobilisant aujourd'hui que nous ferons entendre notre voix !

Nous pouvons changer ça ! C'est **NOUS** Arkane !

# COMMENT AGIR?

## Ne nous laissons pas faire !

- Il est temps de rappeler à la direction que **NOUS sommes Arkane**, **NOUS** sommes ceux qui **produisons**, et donc **NOUS** méritons d'être **impliqué.es dans les décisions** qui régissent **NOS vies**.
- Montrons à nos dirigeant.es que **nos droits ne sont pas des options !**
- Alors **mettons-nous en grève** ou **débrayons pendant le Studio Meeting le 28 Mai** pour demander :
  - L'ouverture de négociations sérieuses et loyales dans le but d'atteindre un accord d'entreprise sur le télétravail.
  - L'abandon des mesures attaquant directement les droits des travailleuses (jours fixes de présence obligatoire, conditionnalité pour obtenir un bureau...)
  - Des critères objectifs tenant compte des réalités matérielles et de santé des salarié.es pour accéder au télétravail.



## Signez la pétition !

Signer la pétition, c'est dire à notre direction que nous voulons avoir notre mot à dire dans la mise en place du télétravail, et que nous voulons un accord d'entreprise pour que ni la direction ou Microsoft ne puissent décider seul-es de nos modifier nos conditions de vie.



## Rejoignez le discord !

Venez nous rejoindre sur le discord de la section pour vous tenir au courant des actions en cours et à venir, mais surtout pour nous organiser collectivement!



## Syndiquez-vous !

La meilleure manière de protéger nos droits, c'est de nous rassembler et nous organiser. Le coeur du travail syndical, c'est la solidarité entre les travailleuses, alors pour faire d'Arkane un endroit où il fait bon vivre, rejoignez nous!

## MAINTENANT :

Je demande pour le full remote !

Je mets l'emote :arkaneathome: en status slack !

## DEMAIN :

Je participe à l'atelier d'écriture collective de **NOTRE** accord télétravail, en S02.04 à 12h et 18h !

## BIENTÔT :

Je participe à la grève ou je débraye pendant le Studio Meeting ce jeudi 28 Mai!

## LE FUTUR :

Je me **syndique** pour protéger mes droits et ceux de mes collègues !

Pour toutes questions n'hésitez pas à nous contacter sur discord ou à [arkane@stjv.fr](mailto:arkane@stjv.fr)

